



Volume 11, numéro 2, Spécial COVID-19, le 14 avril 2020

Le point sur la situation du Régime de retraite : le Régime est affecté par la crise, mais la sécurité des rentes en cours et à venir demeure pleinement assurée

Les bons rendements de la caisse en 2019 et au cours des 4 dernières années...

- La caisse a eu de bons rendements en 2019 et au cours des 4 dernières années. Le rendement de la caisse en 2019 s'élève à **16,34 %**. Un rendement aussi élevé a ainsi amélioré d'autant la situation financière du Régime et lui permettra d'encaisser les pertes subies et que nous subirons en 2020.
- Sur **4 ans**, la période qu'on doit normalement prendre en compte pour évaluer la performance d'une politique de placement, notre régime, comparé à un univers de caisses de retraite, se trouve au 1^{er} centile (premier sur 100 !) avec un rendement annualisé de **8,55 %**. C'est 0,41 % de mieux par année que les marchés dans lesquels nous sommes investis.

... nous ont permis de commencer 2020 avec un bon niveau de réserve.

Cette bonne performance au niveau du rendement, combinée à l'approche RRFS qui requiert un niveau élevé de réserve pour assurer la sécurité des retraites promises même quand un choc économique ou financier survient, nous a permis de démarrer l'année 2020 sur un bon pied. **Pour chaque 1 \$ de rente de retraite que nous devons payer en rentes, nous avons alors 1,68 \$ en caisse.** Il est donc possible d'absorber des pertes importantes sans compromettre notre capacité de payer les rentes promises.

Puis la crise est venue...

La crise du COVID-19 s'est imposée au Canada et dans le reste du monde au 1^{er} trimestre 2020. Même si tout indique que cette crise du COVID-19 sera la pire depuis la Grande Dépression de 1929, il est important de garder la tête froide devant les titres sensationnalistes des médias qui évoquaient régulièrement des pertes **quotidiennes** sur la bourse de parfois plus de 30 % par jour. Dans les faits, depuis 3 mois, nous avons fait face à un **marché baissier** certes, mais avec une **volatilité extrême quotidienne des marchés**, autant à la baisse (largement cités dans les médias) qu'à la hausse. Pour relativiser les choses, voici les rendements des principaux marchés dans lesquels nous sommes investis du 1^{er} janvier au 31 mars 2020 :

Indices des marchés	Rendements
Obligations canadiennes Univers (1 à 30 ans)	1,6 %
Obligations canadiennes Long terme (10 à 30 ans)	0,2 %
Actions canadiennes	-20,9 %
Actions mondiales	-13,3 %

Sur la base de la performance des marchés notamment, nos actuaires de PBI **estiment** que notre rendement pour les 3 premiers mois de 2020 devrait être d'environ **-10 %**, donc beaucoup moins que les chiffres de pertes quotidiennes sur les marchés que les médias ont fréquemment cités. Sur la base d'échanges avec certains gestionnaires, en actions en particulier, il semble que leur rendement ne sera pas aussi faible que les marchés (ils auraient protégé une partie du capital, ce qui est leur mandat) et que nous pourrions faire un peu mieux. Nous le saurons dans quelques semaines quand nous aurons les résultats définitifs au 31 mars 2020.

... et elle n'est pas encore finie !

Tant que l'incertitude sur l'ampleur éventuelle de la pandémie demeurera, on peut s'attendre à ce que les marchés continuent à baisser. Nous nous attendons à au moins un autre trimestre de rendement négatif. Il est clair que cette crise sanitaire et économique aura un impact sur la situation financière du Régime.

Le premier outil dont nous disposons pour y faire face, c'est le **niveau élevé de nos réserves (168 % au début de l'année)** qui nous donne un niveau élevé de protection pour payer les rentes promises et encaisser des pertes. Notre politique de placement, avec son approche très diversifiée et notre emphase sur le choix de gestionnaires plus défensifs pour protéger le capital dans les périodes de baisse du marché, devrait aider à réduire les pertes pendant la crise tout en nous faisant profiter de la reprise lorsque celle-ci se produira.

Le deuxième outil dont dispose un RRFS lorsque la situation financière est moins bonne, est le **report du versement de l'indexation** sans cesser l'encaissement des cotisations (\pm 1 million \$ par année) qui incluent à la fois le coût des nouvelles rentes acquises, mais aussi de l'indexation. Cette combinaison fait en sorte que les nouvelles cotisations contribuent, en plus des rendements, à améliorer la situation financière du Régime.

Dès que la situation financière sera rétablie, ce qui pourrait prendre quelques années, le **versement de l'indexation à l'ensemble des membres reprendra**, en commençant par l'indexation 2019, puis 2020, puis... de façon à écourter le plus possible la période pendant laquelle les personnes retraitées ne sont pas indexées. Pendant ces quelques années, dont il est trop tôt à ce moment-ci pour déterminer la durée, l'érosion de leur pouvoir d'achat devrait être modeste, avant que celui-ci ne soit pleinement rétabli par la suite.

Le secrétariat est toujours là, à votre service

Les activités et services du secrétariat se poursuivent comme à l'habitude. Nous continuons à administrer le Régime (sur place avec des règles sécuritaires mises en place ou à distance) et à nous assurer que le versement des rentes, les remboursements, le suivi des rachats et les versements de cotisations volontaires se déroulent normalement.

Cependant, tous les rendez-vous avec des personnes participantes dans nos bureaux sont annulés et se feront par téléphone ou par visioconférence jusqu'à nouvel ordre. Il en est de même pour les formations : elles sont reportées ou seront offertes sur notre plateforme en ligne.

Les membres qui ont des préoccupations sur le Régime sont invités à communiquer avec le secrétariat par téléphone (514-878-4473/1-888-978-4473) ou par courriel (rrfs-gcf@regimeretraite.ca).